



Mise en place de l'Agenda 21 page 7



Repas des aînés page 18



Accueil des nouveaux habitants page 19







Saint-Aulaye: La première tranche des travaux bientôt terminée



Equipe de Rédaction : Yannick Lagrenaudie, José De Almeida, Jean-Louis Dumontet, Jean-Michel Eymard, Thierry Ferrand, Nelly Garcia, Francis Guérin, Bernard Marty, Suzanne Marty, Ludovic Mayan, Gérard Robin, David Dessaigne et Jacky Jaulin.

Secrétaire de Rédaction : Marie- Eva Doublet.

Directeur de publication : Yannick Lagrenaudie.

Photos: Mairie.

Maquette, mise en page et impression: Studio KEVART 06.82.23.29.15

Dépot légal : à parution. Sous réserve d'erreurs typographiques.

Service communaux direction de Michel Bordas: **Administratif**: Sophie Berry, Marie-Claire Crassat, Nathalie Devaure, Myriam Goubier et Muriel Leveziel.

Techniques: Responsable J.C. Landrodie, Responsable adjoint A. Delage, J.L. Martin, N. Versavaud, G. Cluzeau, G. Laval, F. Joubert, L. Proust, G.

La lère partie des travaux de modernisation, de réaménagement et de mise en valeur du bourg est déjà largement commencée et devrait, sauf imprévus, être terminée en juin.

Elle devrait être inaugurée le 23 juin par le Préfet de la Dordogne M. lacques Billant et par le Président du Conseil Général et Sénateur, Bernard Cazeau.

En septembre, commenceront les travaux de la Place Brémont et du local commercial et fin 2012, la 2ème tranche de la traverse du bourg, qui va de la Place Pasteur au carrefour de Chez Marjoux. Tous ces travaux de restructuration du bourg seront terminés fin 2013.

La Ière tranche de la RD5 (en cours actuellement), la Place Pasteur, la Place Brémont et l'aménagement du local commercial ont et vont bénéficier de subventions importantes des partenaires institutionnels : Conseil Général de la Dordogne, Etat, Conseil Régional d'Aquitaine, FISAC, Europe, laissant seulement à la commune la charge d'environ 20% du coût de ces travaux (voir tableau ci-contre). Nous devons les remercier car notre projet dans ce contexte de crise a su les convaincre. L'emprunt que nous avons réalisé pour ces travaux en 2009, au taux fixe de 2,45% sur 15 ans a été fait au bon moment car nombre de communes connaissent des difficultés actuellement pour avoir recours à l'emprunt. Le budget principal de la commune, comme tous les autres budgets annexes : locations communales, camping, assainissement collectif, centrale hydro-électrique, lotissements, C.C.A.S., est en excédent, comme toutes les années précédentes.

Les impôts n'ont pas été augmentés et nous nous efforçons, comme nous nous y étions engagés de gérer avec rigueur tout en investissant et en préparant le Saint-Aulaye des 10 ou 20 prochaines années ; une vision à long terme est en effet indispensable même si l'on doit être attentif au présent ou aux évènements proches.

Cependant notre aménagement ne trouvera son aboutissement qu'avec la réalisation d'une déviation, obligatoire pour les Poids Lourds. Il n'était pas possible de commencer par cette déviation car nous ne sommes ni décideurs, ni financeurs, et que nous ne connaissions pas la programmation envisagée par le Conseil Général. Nous avons la chance de bénéficier d'une durée raccourcie pour la réalisation de cette déviation. C'est la raison pour laquelle nous devons impérativement trouver un consensus sur un tracé, faute de quoi, la réalisation de cette déviation s'envolera pour de très nombreuses années. Ne laissons pas passer notre chance.

Yannick LAGRENAUDIE Maire de Saint-Aulaye Vice-président de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Aulaye





ACCUEIL DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi: de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Le samedi : de 9 h à 12 h.

Téléphone: 05.53.90.81.33

www.saint-aulaye.com

Courriel: mairie-staulaye@voila.fr

■ VOS ÉLUS VOUS RECOIVENT

Le maire, Yannick LAGRENAUDIE, tient une permanence à la mairie les jeudis et samedis de 10 h à 12 h.

Les permanences assurées par les adjoints :

1er adjoint, Jean-Michel EYMARD le mardi de 10 h à 12 h.

2e adjoint, Francis GUÉRIN le vendredi de 10 h à 12 h.

3e adjoint, Jacky JAULIN le lundi et le jeudi de 10 h à 12 h.

4e adjoint, Nelly GARCIA le mercredi de 10 h 30 à 12 h. et le jeudi de 10 h à 16 h.

Ce bulletin est distribué dans toutes les boites aux lettres. Si vous ne le recevez pas, signalez-le au service information 05.53.90.81.33

Sommaire

n°10

LE MOT DU MAIRE

Saint-Aulaye:

La première tranche des travaux bientôt terminée

4 OPÉRATIONS COMMUNALES

Projet de contournement du bourg Aménagement du bourg

Synthèse budgetaire 2011-2012

Étude historique du bourg sous la responsabilité de la

Direction Régionale des Ăffaires Culturelles

Cimetière Communal :

renouvellement des concessions trentenaires

Agenda 21 / Le marché déménage!

CONSEILS MUNICIPAUX

Conseil Municipal du 4 novembre 2011 Conseil Municipal du 16 novembre 2011 Conseil Municipal du 9 décembre 2011 Conseil Municipal du 6 janvier 2012 Conseil Municipal du 26 janvier 2012

Conseil Municipal du 21 février 2012

QUOI DE NEUF EN VILLE?

Le printemps des poètes

De nouveaux propriétaires à l'hôtel-restaurant du Champ de Foire

Le « Savon de Saint Aulaye »

Recensement militaire

Bilan du téléthon

Agenda 2012 Médiaplus communication

Environnement : Le papillon Machaon

Propreté-chiens / Accueil familial de Vacances

Saint-Aulaye: 10 ans sous le label station verte

Prévention contre les risques d'incendie :

le nouvel arrêté préfectoral du 26 janvier 2012

Changement d'horaires à la déchèterie

LA VIE ASSOCIATIVE

Jean Chéront au service du Cyclo-club Eulalien Le Label or pour le H.B.E Comité des Fêtes cherche bonnes volontés

16 VU DANS LA PRESSE

En quête du Cognac made in Périgord Des collégiens sportifs distingués La résidence d'écrivain est terminée à Saint-Aulaye

RETROSPECTIVE

Marché de Noël

Cérémonie des voeux 2012

Concours des vitrines de Noël

Cérémonie de la galette à la maison de retraite

Repas des ainés

Accueil des nouveaux électeurs et des nouveaux habitants

LE SAVIEZ-VOUS ?

Jeu : où est-ce ?

20 LE CARNET

La bastide sous la neige / Etat civil

Opérations Communales

Projet de contournement du bourg

Une réunion visant à informer les Eulaliens sur le projet du contournement du bourg de Saint-Aulaye, a eu lieu mercredi 14 mars en présence de l'équipe de la Direction Départementale des Routes.

La Route Départementale 5 (RD5) connait un flux d'environ 2 500 véhicules par jour dont près de 300 poids-lourds. Le bourg de Saint-Aulaye est inadapté à ce flux de camions, notamment à causes de ses trottoirs étroits et du stationnement latéral. Il faut sécuriser donc le bourg et améliorer le cadre de vie.

Trois tracés ont été imaginés par la Direction Départementale des Routes (en rouge/bleu/violet sur le plan) et étudiés par le bureau BKM qui a réalisé des études environnementales et sonores sur ces trois zones. Différentes étapes sont

nécessaires avant la clôture du dossier de contournement du bourg auprès du Conseil Général de la Dordogne et une enquête publique sera réalisée dans le courant 2013.

Enfin, l'accord du Conseil Général, du Conseil Municipal et des Autorités Environnementales sera nécessaire à la validation du dossier. Les travaux seront entièrement financés par le Département puisqu'il s'agit d'une voie départementale.

Suite aux remarques faites lors de la réunion, la Direction des Routes étudie actuellement d'autres tracés. Mais il nous faut impérativement trouver un tracé consensuel, réalisable techniquement et financièrement par le Conseil Général, faute de quoi les poids-lourds continueront leurs nuisances et les amplifieront pour longtemps.

■ Aménagement du bourg

	AMENAGEMENT DU BOURG : Places et traverse (RD5)									
	Plan de Financement Prévisionnel									
Opérations	Coût total H.T	Aides cumulées	ET	AT	REGION		DEPART	EMENT		COMMUNE
			FISAC	DETR ou DGE		CO ou Economie	Aménagement de Bourg	Edilité	OLS	
Place Brémond	328 994,91	263 195,92 80%	64 274,62 19,5%	47 986,50 14,5%	30 000,00 9,1%	60 934,80 18,5%	60 000 18%			65 798,98 20%
Place Pasteur	234 295,20	183 222,20 78%	52 004,20 22%		37 500,00 6%	46 859,00 20%	46 859 20%			22%
Traverse Tranche I	550 896,15	440 716,19 80%	36 977,19 6,7%	157 398,00 28,5%	26 341,00 4,7%			80 000 14,5%	140 000 25,4%	110 180,96 20%





	AMENAGEMENT DU BOURG Réhabilitation d'un bâtiment communal en commerce, Place Brémond										
	Plan de Financement Prévisionnel										
Opérations	Coût total H.T	Aides cumulées	ET	AT	REGION	D	EPARTEMEN	٧T		EUROPE	COMMUNE
			FISAC	DETR ou DGE		CO ou Economie	Aménagement de Bourg	Edilité	OLS		
Réhabilitation d'un bâtiment	343 788,73	273 828,06 79,65%	104 957,03 30,52%	29 852,43 8,53%	40 000,00 1,44%	49 018,60 14,25%				50 000,00 14,29%	69 960,67 20,34%
communal en Commerce											
TOTAL	343 788,73	273 828,06	104 957,03	29 852,43	40 000,00	49 018,60				50 000,00	69 960,67

Opérations Communales

Synthèse budgetaire 2011-2012

Lotissement Chez Cheville (opération terminée):

Fonctionnement Dépenses	2011		2012
	Budgétisé	Réalisé	Proposé
TOTAL	0€	0 €	0€
Fonctionnement Recettes	20	П	2012
	Budgétisé	Réalisé	Proposé
TOTAL	0 €	0 €	0 €

Investissement Dépenses	2011		2012
	Budgétisé	Réalisé	Proposé
TOTAL	66 460,92 €	66 460,92 €	0€
Investissement Recettes		2011	2012
Investissement Recettes	Budgétisé	2011 Réalisé	2012 Proposé

Résultat de clôture : 66 460,92 €

Lotissement route de la Double :

Fonctionnement Dépenses	2011		2012
	Budgétisé	Réalisé	Proposé
TOTAL	111 231 €	95 841,36 €	48 506,46 €
Fonctionnement Recettes	20	01.1	2012
I Official metric Meceries			
Toricuonnement Recettes		· ·	
TOTAL	Budgétisé	Réalisé	Proposé 87 096,46 €

Investissement Dépenses	2011		2012
	Budgétisé	Réalisé	Proposé
TOTAL	79 842 €	13 070,46 €	28 333,46 €
Investissement Recettes		2011	2012
	Budgétisé	Réalisé	Proposé
TOTAL	108 431 €	95 841,36 €	65 434,46 €

Résultat de clôture : Fonctionnement : + 38 590,02 € / Investissement : + 16 929,54 €

Station Service:

Fonctionnement Dépenses	2011		2012
	Budgétisé	Réalisé	Proposé
TOTAL	256 942 €	176 164,53 €	13 298,69 €
Fonctionnement Recettes	20	2011	
	Budgétisé	Réalisé	Proposé
TOTAL	237 056 €	168 422,72 €	13 298,69 €

Investissement Dépenses	2011		2012
	Budgétisé	Réalisé	Proposé
TOTAL	30 000 €	0€	30 000 €
		2011	2212
Investissement Recettes		7011	2012
Investissement Recettes		2011	2012
Investissement Recettes	Budgétisé	Réalisé	Proposé

Résultat de clôture : Fonctionnement : - 13 298,69 € / Investissement : + 30 000€

Centrale Hydro-électrique:

Fonctionnement Dépenses	2011		2012
	Budgétisé	Réalisé	Proposé
TOTAL	35 691 €	24 840,47 €	39 144 €
F	2011		2012
Fonctionnement Recettes	20	11	2012
Fonctionnement Recettes	Budgétisé	Réalisé	Proposé

Investissement Dépenses	2011		2012
	Budgétisé	Réalisé	Proposé
TOTAL	29 591 €	9 513,63 €	29 691 €
Investissement Recettes	2011		2012
	Budgétisé	Réalisé	Proposé

Résultat de clôture : Fonctionnement : + 13 011,41 € / Investissement : + 16 994,57 €

Camping:

Fonctionnement Dépenses	2011		2012
	Budgétisé	Réalisé	Proposé
TOTAL	115 043 €	99 641,60 €	116 420 €
	2011		
Fonctionnement Recettes	20	П	2012
Fonctionnement Recettes	20 Budgétisé	I I Réalisé	2012 Proposé

Investissement Dépenses	2011		2012
	Budgétisé	Réalisé	Proposé
TOTAL	19 280 €	3 905,99 €	14 476 €
	2011		
Investissement Recettes		2011	2012
Investissement Recettes	Budgétisé	2011 Réalisé	2012 Proposé

Résultat de clôture : Fonctionnement : + 16 945,84 \in / Investissement : - 11 875,79 \in

Opérations Communales

Locations Communales:

Fonctionnement Dépenses	2011		2012
	Budgétisé	Réalisé	Proposé
TOTAL	273 510 €	249 355,15 €	344 448 €
Fonctionnement Recettes	2011		2012
	Budgétisé	Réalisé	Proposé
TOTAL	273 510 €	244 984,21 €	344 448 €

Investissement Dépenses	2011		2012
	Budgétisé	Réalisé	Proposé
TOTAL	107 637 €	31 284,11 €	137 410 €
Investissement Recettes		2011	2012
Investissement Recettes	Budgétisé	2011 Réalisé	2012 Proposé

Résultat de clôture : Fonctionnement : + 49 122.64 € / Investissement : + 71 905.27 €

Assainissement:

Fonctionnement Dépenses	2011		2012
	Budgétisé	Réalisé	Proposé
TOTAL	119 285 €	57 297,98 €	128 276 €
Fonctionnement Recettes	2011		2012
	Budgétisé	Réalisé	Proposé
TOTAL	119 285 €	114 685,52 €	128 276 €

Investissement Dépenses	2011		2012
	Budgétisé	Réalisé	Proposé
TOTAL	560 904,79 €	51 848,88 €	617 162€
Investissement Recettes		2011	2012
Investissement Recettes	Budgétisé	2011 Réalisé	2012 Proposé

Résultat de clôture : Fonctionnement : + 70 459,95 € / Investissement : + 455 043,25 €

Commune:

Fonctionnement Dépenses	2011		2012
	Budgétisé	Réalisé	Proposé
TOTAL	2 000 521 €	1 507 665,95 €	1811338€
Fonctionnement Recettes	20	П	2012
	Budgétisé	Réalisé	Proposé
		1 522 827,37 €	1811338€

Investissement Dépenses	2011		2012
	Budgétisé	Réalisé	Proposé
TOTAL	2 058 669 €	567 086,57 €	2 598 422,20€
Investissement Recettes		2011	2012
	Budgétisé	Réalisé	Proposé
TOTAL	2 058 669 €	739 812,37 €	2 598 422,20 €

Résultat de clôture : Fonctionnement : + 398 863,79 € / Investissement : + 574 766,03 €



Étude historique du bourg sous la responsabilité de la Direction Régionale des Affaires Culturelles

Des fouilles ont été menées par l'archéologue Magalie Gary dans le bourg. La Municipalité remercie toutes les personnes qui ont participé à la redécouverte du patrimoine caché de Saint-Aulaye, notamment grâce aux visites dans les caves eulaliennes.

Un compte-rendu précis des fouilles du bourg sera restitué dans le prochain bulletin municipal.

Les fouilles menées dans le jardin de la Mairie

Cimetière Communal : renouvellement des concessions trentenaires

Les personnes titulaires d'une concession trentenaire dans le cimetière communal et n'ayant pas procédé à son renouvellement sont priées de se présenter à la Mairie, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.

Agenda 21



Réunion pour la mise en place de l'Agenda 21.

Une réunion s'est tenue le 16 février dernier concernant la mise en place de l'Agenda 21 sur la commune. Deux intervenantes de l'association « Notre Village, terre d'avenir » qui pilote l'opération, ont exposé les enjeux de cette charte.

Qu'est-ce que l'Agenda 21?

En 1992, au Sommet de la Terre à Rio, 173 pays dont la France adopte un programme d'actions pour le XXIème siècle qui oriente la planète vers un développement durable et qui répond aux besoins d'aujourd'hui en tenant compte des besoins de demain. L'agenda 21 s'appuie sur l'environnement, le social et l'économie. La charte qui le constitue se fonde sur 5 grandes lignes :

- La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère (recherche de nouvelles énergies comme le solaire, mise en place de covoiturage, ...)

- La préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources (récupération de l'eau de pluie, tri sélectif, ...)

- L'épanouissement de l'être humain (services publics, logements sociaux, ...)

- La cohésion sociale, solidarité entre territoire et générations (bulletin municipal, un territoire attractif, une couverture satisfaisante du réseau internet, ...)

- La dynamique de développement suivant le mode de production et la consommation responsable (activités agricole et forestière, maintient de l'activité des commerces et de l'artisanat, tourisme, ...)

L'association Notre village a réalisé un diagnostique le 5 mai 2011 qui s'appuie sur ces différents critères et qui

mets en avant les points forts, les points faibles et les actions à envisager pour notre commune. La municipalité de Saint-Aulaye doit notamment mettre

La municipalité de Saint-Aulaye doit notamment mettre en place une campagne de sensibilisation des citoyens à la protection de la flore et de la faune locale, ou encore créer un service de covoiturage. Les propositions amenées par l'association Notre Village à la commune, ne seront pas obligatoirement réalisées mais elles devront être envisagées, le but de l'association étant de s'adapter au mieux à la commune.

L'association aide également les communes à se mettre à jours avec les nouvelles lois.

Création du comité de pilotage :

Le comité de pilotage sera constitué d'Eulaliens et d'élus. Le groupe de travail aura pour but de proposer des actions qui pourront être mises en place dans un futur proche après validation par le Conseil municipal. Une fois les actions validées, elles seront incluses dans l'Agenda 21 de la commune puis présentées aux membres du Comité National de Labellisation et d'Evaluation de l'association en vue de l'obtention du label. Toute personne désirant rejoindre le comité de pilotage est priée de se faire connaitre à la mairie (ou 05 53 90 81 33 — mairie-staulaye@voila.fr).

Liste des membres du Comité de Pilotage : BOURRUT LACOUTURE Jean Paul, BEHAGUE André, GRANGE Alain, BEGARD Chantal, BEGARD Francis, JOSSIEN Henri, FRADON Barbara, BENOIT Jean-Michel, BENOIT Catherine, FRUCHOU Serge, FERRAND Thierry, DESSAIGNE David, MARTY Suzanne, MARTY Bernard, ROBIN Gérard, JAULIN Jacky, EYMARD Jean-Michel, GARCIA Nelly, LAGRENAUDIE Yannick.

Evolution du label:

Une signalétique particulière sous forme de panneaux est apposée aux entrées de la commune avec le logo de l'association. Le label « Notre village - terre d'accueil »

est reconduit tous les 3 ans après quoi une nouvelle évaluation de la commune est effectuée en vue d'une reconduction du label. Le logo de l'hirondelle, en bas de panneau, constitue une graduation qui met en avant la continuité de l'engagement de la commune dans le Développement Durable.





Le marché déménage !

Le marché du samedi matin s'est déplacé rue des Faux Christs suite aux travaux place Pasteur.

■ Compte-rendu du Conseil Municipal du 4 novembre 2011

Bâtiment Place Brémond : mission SPS et contrôle technique.

Vu les travaux de réhabilitation du bâtiment situé Place Brémond, il est nécessaire de choisir une société effectuant le contrôle technique et la mission de coordination de sécurité et de protection de la santé. Deux propositions ont été reçues :

- APAVE : - contrôle technique : 6 460 €,

- mission SPS : 2 712,50 €

- SOCOTEC : - contrôle technique : 7 300 €,

- mission SPS : 4 940 €

Le Conseil retient à l'unanimité la proposition la mieux disante, soit la société APAVE pour un montant de 6 460 € pour le contrôle technique et 2 712,50 € pour la mission SPS.

Dordogne Habitat

Huit logements vont être construits aux Chenevières. L'acheminement des réseaux d'électricité et d'assainissement est à la charge de la Commune, tandis que celui de l'eau est à la charge du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de St-Aulaye-Chenaud-Puymangou.

Remboursement par l'assurance

Les Mutuelles du Mans Assurances remboursent à la Commune la somme de 2 558 € pour les dégradations commises sur une borne incendie à la zone artisanale du « Petit Acaud ».

M.M.A. rembourse aussi, sur le budget Camping, les dégradations commises sur une baie vitrée pour un montant de 334,88 €.

Station Service : dissolution de la régie

Étant donné que la station service a cessé son activité depuis le 17 septembre dernier, il est nécessaire de prendre une délibération afin de dissoudre la régie de recettes pour la vente de carburants.

Renouvellement de convention avec la SAFER

La Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural propose au Conseil de renouveler la convention relative à la mise en place de la veille foncière, qui se fera par le biais d'une diffusion hebdomadaire des notifications de vente concernant Saint-Aulaye, pour une durée de 3 ans. Cette diffusion se fera par mail, pour un montant de 20 €HT par notification. Le Conseil accepte à l'unanimité.

Foire de « La Latière » : subvention

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la subvention de 700 € attribuée par le Conseil Général à la Commune pour l'organisation de la Foire à « La Latière » de l'année 2011.

Réhabilitation du réseau d'assainissement : rue du Docteur Lacroix

Considérant la nécessité de réaliser des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux usées rue du Docteur Lacroix, la Commission des Marchés, qui s'est réunie le 3 novembre dernier, propose de retenir l'entreprise la mieux disante, soit la société SAUR pour un montant des travaux estimé à 42 770,80 € HT.

Rénovation des vestiaires du gymnase : avenants n° l

Vu les propositions d'avenants pour les lots I, 2, 6, 7, 8, 9, 10 et 11, le Conseil, à l'unanimité, retient les propositions suivantes :

Lot	Entreprise	Marché de base HT en €	Avenant en €	Nouveau marché HT en €
I. Terr.VRD	Saint-Aulaye Construction	7 153,00	+12,00	7 165,00
2. Démo. Gros-œuvre	Saint-Aulaye Construction	21 350,00	-3 323,00	18 027,00
6. Men. Int. et extérieures	SCO.ME.BAT	20 682,20	-2 277,85	18 404,35
7. Cloison / isolation	Doche Alain	4 746,18	+1 368,00	6 4, 8
8. Carrelage	Lannet	19 765,47	+1 093,25	20 858,72
9. Peintures	Doche Alain	I 720,89	+700,50	2 421,39
10. Electricité	Rouby et Fils	4 665,16	+60,00	4 725,16
II. Plomb. Sanitaire	De Almeida	14 065,00	+1 200,00	15 265,00

Il ne va plus y avoir de jeton pour le chauffage ; des cellules infrarouges détecteront la présence des usagers et déclencheront ainsi le chauffage.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 16 novembre 2011

Aménagement du bourg (l'ère tranche) et Place Brémond : marché

Pour l'aménagement de la Place Brémond : trois entreprises ont répondu à l'appel d'offres : COLAS, EUROVIA et LAURIERE / JEAN-CHRISTIAN.

La Commission d'appel d'offres, qui s'est réunie le 3 novembre 2011 pour l'ouverture des plis et le 15 novembre 2011 après analyse des offres par l'architecte, propose de retenir l'entreprise Laurière / Jean-Christian pour un montant de 266 926,79 € H.T., avec la variante n°2 de 2 610 € H.T.

Pour l'aménagement de la première partie de la traverse du bourg : quatre entreprises ont répondu à l'appel d'offres : COLAS, EUROVIA et LAURIERE / JEAN-CHRISTIAN.

La Commission d'appel d'offres propose au Conseil Municipal de retenir le groupement Laurière / Jean-Christian au regard de l'analyse des offres pour un montant de 515 159,90 €.

M. le Maire informe le Conseil que l'État, au titre de la D.E.T.R., a attribué une subvention de 157 398 €, et le Conseil Général, au titre des opérations locales de sécurité, une subvention de 140 000 €.

Contournement du bourg

M. le Maire présente un courrier reçu de M. Bernard Cazeau, Président du Conseil Général, concernant le contournement du bourg. Il est demandé au Conseil Municipal de prendre une délibération prenant en considération la mise à l'étude du projet de contournement du bourg et décidant que pour l'application de l'article L.III-I0 du Code de l'Urbanisme, les terrains pouvant être affectés par ce projet, sont délimités par le fuseau d'études défini. Le Conseil accepte à l'unanimité.

Une réunion publique aura lieu à la fin de l'année afin d'exposer le projet aux riverains et habitants de la commune.



■ Compte-rendu du Conseil Municipal du 9 décembre 2011

Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

Le Conseil adopte le principe de la réalisation d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics sur le centre bourg de la commune, et sollicite l'assistance-conseil de la Direction Départementale des Territoires de la Dordogne

Travaux de réparation obligatoire : Pont des Coulaudes

Il est retenu le devis de la SARL Romoeuf, mieux-disant, pour un montant de 11 860 € HT, pour les travaux de réparation du Pont des Coulaudes.

Redevance assainissement et modernisation des réseaux

Le Conseil fixe la redevance à payer par les usagers, basée sur la consommation d'eau de chaque abonné, à partir du 1^{er} janvier 2012 à :

Abonnement : 90 €, prix au m3 : 1,13 €. En outre, il sera dû 0,22 €/m3 d'eau consommée au titre de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte. La somme ainsi collectée sera reversée à l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Schémas directeurs d'aménagement lumière

M. le Maire informe que le SDE 24 souhaite accompagner les communes qui entreprennent de mener une réflexion prospective en vue de valoriser au mieux leur patrimoine, d'assurer aux usagers de la voirie un sentiment de sécurité et de rationaliser la gestion de ce service à la population, au travers d'une démarche qui conduit à l'élaboration d'un Schéma Directeur d'Aménagement Lumière.

Le Conseil Municipal, valide le principe des prestations assurées par le SDE 24.

■ Compte-rendu du Conseil Municipal du 6 janvier 2012

Plan Local d'Urbanisme

Le Conseil approuve la nouvelle rédaction du Projet d'Aménagement et de Développements Durables (PADD), relative aux objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Communauté de Communes- Modifications statutaires

- Acceptation de la modification du groupe de compétences obligatoires à l'article I er des statuts : aménagement de l'espace et actions de développement économique
- Acceptation de la modification de la compétence optionnelle : construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs et d'équipements préélémentaire et élémentaire.
- Acceptation de la modification de la compétence optionnelle : action sociale d'intérêt communautaire-portage des repas
- Acceptation de la modification de l'article ler des statuts communautaires : groupe de compétences facultatives- Tourisme et Service scolaire et périscolaire de restauration
- Acceptation de la modification de l'article 3 des statuts communautaires relatif au nombre de délégués par commune.
- Acceptation de la modification statutaire : introduction

d'un article relatif au bureau de la Communauté de Communes.

Télétransmission des actes règlementaires et budgétaires

Accord à la télétransmission avec la Préfecture des actes règlementaires et budgétaires.

Proposition commerciales pour la télétransmission des actes

La société Berger Levrault-Magnus, mieux-disante, a été retenue pour un montant de 6 747 € HT.

Renouvellement des matériels informatiques

Le Conseil accepte la proposition de renouvellement du contrat de location des matériels informatiques ainsi que la fourniture d'un serveur plus performant avec logiciels moyennent 12 échéances trimestrielles de 303,77 € HT.

Agenda 21

Notre commune a décidé de s'engager, avec l'Association Notre Village, dans la réalisation de la Charte « Notre Village Terre d'Avenir » et dans sa mise en oeuvre, afin de contribuer à notre mesure, aux réflexions et actions globales en faveur du développement durable.

Le projet de synthèse du diagnostic établi par l'association Notre Village a été remis en vue de la réunion publique du 16 février. à 18h. au Cinéma.

■ Compte-rendu du Conseil Municipal du 26 janvier 201 l

Place Pasteur et Impasse de la Muscadière : Marché

Après ouverture des plis par la Commission et analyse des offres faites par le maître d'oeuvre, M. Chaland, la Commission d'Appel d'Offres propose de retenir le dossier de l'entreprise Jean Christian, pour un montant des travaux de 231 223,25 € HT incluant les 2 options. L'estimation des travaux était de 240 737,59 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, suit l'avis de la Commission d'Appel d'Offres.

Les travaux commenceront au mois de mars 2012.

Projet de cession de terrain

La Commune souhaitant céder I 404m² de terrain à la Communauté de Communes du Pays de Saint-Aulaye pour la construction d'un Pôle Santé, il est nécessaire de borner cette parcelle. Le Conseil accepte à l'unanimité le devis de la SCP Rallion, pour un montant de 583,75 € HT. Le prix de vente du terrain proposé est de I0 € TTC le m².

Règlement intérieur du cimetière

Il est nécessaire d'apporter quelques modifications au règlement du cimetière et de l'espace cinéraire. Le Conseil accepte à l'unanimité ce nouveau règlement qui entrera en vigueur au 1^{er} mars 2012, et sera affiché au cimetière et consultable en Mairie.

Entretien des terrains de football : devis

Le Conseil accepte à l'unanimité le devis pour l'entretien et la rénovation des terrains de football pour un montant de 2 895 € HT.

Convention de mise à disposition du local pour l'Office de Tourisme

Considérant que le bâtiment appartient à la Commune, il est nécessaire de mettre à disposition une partie de ce dernier pour l'Office de Tourisme. Après quelques modifications, le Conseil accepte à l'unanimité la convention de mise à disposition entre la Commune et la Communauté de Communes du Pays de Saint-Aulaye.

Subvention

Suite au parcours de Mademoiselle Tiemblo, licenciée à l'Association Sportive du Collège Dronne-Double, au championnat de France de Cross Country, Monsieur Eymard propose d'attribuer une subvention exceptionnelle à cette association. Le Conseil, à l'unanimité, décide d'attribuer à l'Association Sportive du Collège une subvention de 50 €.

M. Jean-Paul MOINE, responsable AFM du secteur, remercie la municipalité pour l'organisation du Téléthon 2011. Il informe que le canton de Saint-Aulaye a récolté 10 169 € de don.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 21 février 2012

Réfection de la couverture de la Salle de l'Horloge : devis

Il est nécessaire d'effectuer la réfection d'une partie de la toiture de la Salle de l'Horloge. Le Conseil, à l'unanimité, décide de retenir la proposition la moins disante, soit celle de l'entreprise L.C.F. pour un montant de 9 356,35 € HT.

Convention d'adressage avec La Poste

Le Conseil approuve la convention d'adressage avec la Poste pour une durée d'un an, pour la mise d'actions favorisant la distribution du courrier.

Foire à La Latière

- Le Conseil retient à l'unanimité la proposition du groupe folklorique « Las Belutas dau Canto » pour un montant de 340 €.
- Le Conseil accepte le devis de la Croix Rouge Française pour un montant de 860 € TTC pour le dispositif préventif de secours.

- Le Conseil décide de déployer 14 gendarmes sur le site de La Latière.

Dématérialisation de la paye

M. le Maire fait part de la prochaine mise en place de la dématérialisation (l'informatique remplaçant le papier) de la paye, dont le but est de réduire les documents papiers. Le Conseil autorise le Maire à signer l'accord de dématérialisation avec la Chambre Régionale des Comptes, la Direction Départementale des Finances Publiques de la Dordogne et la Trésorerie de Saint-Aulaye. La dématéria-lisation sera effective au ler juin 2012.

Effacement des réseaux : 2ème tranche

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, dans le cadre de l'effacement des réseaux, de confier la coordination des travaux d'alimentation avec l'éclairage public et la coordination avec l'opérateur de télécommunication au Syndicat Départemental des Énergies de la Dordogne.

Quoi de neuf en ville?

Le printemps des poètes



A l'occasion du 14ème Printemps des poètes, la bibliothèque de Saint-Aulaye a organisé une collecte de poésies. Les participants ont ensuite fait partager leur création en les accrochant aux arbres à l'extérieur de la bibliothèque. Vous pouvez consulter le recueil de poésies créé pour l'évènement sur internet : http://staulaye.over-blog.com/article-poemes-de-notre-enfance-102473515.html

Informations: 05 53 90 84 33 - biblio-staulaye@wanadoo.fr - www.staulaye.over-blog.com

Quoi de neuf en ville?

De nouveaux propriétaires à l'hôtel-restaurant du Champ de Foire

D'origine Bourguignonne, M. et Mme Linares ont repris le commerce du Champ de foire en janvier 2012.

A la recherche d'un restaurant au Cap Ferret c'est à Saint-Aulaye qu'ils se sont installés après avoir eu de bons contacts avec la population locale qui s'est montrée accueillante.

Le restaurant du Champ de Foire vous accueille du lundi au vendredi de 8h à 15h et de 17h à 20h30 (sauf mercredi soir), et le weekend de 8h30 à 15h.



Bienvenue aux nouveaux propriétaires.

Le « Savon de Saint Aulaye »

Inspirée par le charme du territoire local, Suzie Blackman propriétaire de la Galerie 4 saisons, a développé une gamme de savons faits main dont les différents parfums rappellent la région. Ainsi les savons se nomment « miel de la forêt et des champs », « l'ami du jardinier », ...

Les savons sont 100% végétaux, coupés et emballés à la main. Après avoir obtenu le certificat de contrôle, les « Savons de Saint Aulaye » ont adhéré à la « Guild of Craft Soap & Toiletry Maker's », organisation reconnue

par l'Union Européenne. Présents dans plusieurs points de ventes les produits peuvent également être fabriqués sur mesure pour les gîtes, hôtels, ... Mme Blackmann souhaite élargir sa gamme de savons et peut-être même se lancer dans la création d'un baume à lèvres « Vallée de la Dronne ».

La galerie est ouverte du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h.

Renseignements: 05 53 90 54 60 ou galerie4saisons@hotmail.com

Recensement militaire

Depuis le ler janvier 1999 tous les jeunes françaises et français doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet **http://www.mon.service-public.fr** en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois du seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie remettra une attestation de recensement à conserver dans l'attente

de la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Cette attestation sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Contact: Centre du Service National 88 rue du Pont Saint Martial - 87 000 LIMOGES 05 55 12 69 71 ou 05 55 12 69 74 csn-lim.sga@defense.gouv.fr http://www.defense.gouv.fr (rubrique |DC)



Mise en place de ballons du téléthon par les élèves et professeurs de l'école maternelle, l'école primaire et du collège de Saint-Aulaye.

Bilan du téléthon

Plusieurs manifestations sur les communes de Saint-Privat des-Près, Saint-Antoine de Cumond, La Roche-Chalais et Saint-Aulaye ont été organisées à l'occasion du Téléthon 2011.

10 169 € ont été versés à l'Association Française contre les Myopathies (AFM).

Quoi de neuf en ville?

Environnement : Le papillon Machaon

Le Machaon est une espèce de papillon présente dans les régions tempérées dans les champs ou les jardins. A l'origine, les femelles pondent leurs œufs sous des plantes comme le fenouil, l'aneth ou la carotte et toutes les plantes herbacées ou vivaces. Les grandes chenilles hachurées de noir et de jaunes qui éclosent, sont visibles de mai à juillet et d'août à octobre. Elles forment une chrysalide durant tout l'hiver. Le papillon est visible de fin mars à septembre.

Plusieurs papillons Machaons ont été aperçus dans le bourg et ses alentours par M. Douglas Dickson, habitant de la commune. Voyant leur nombre en baisse chaque année, M. Dickson propose de répertorier et préserver les endroits où viennent s'implanter les chenilles, et plus particulièrement les petits buissons que l'on trouve au lieu-dit Chez Cheville.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec M. Dickson au 05 53 91 19 83.





Propreté-chiens

Des poubelles et sacs spéciaux vont être mis à la disposition des propriétaires d'animaux sur le Chemin des Lavandières et dans la rue des Jardins afin que les sentiers piétons restent propres.

Accueil familial de Vacances

Les bénévoles du secours Catholique de Périgueux recherches des familles désirant accueillir des enfants durant 3 semaines pendant le mois de juillet 2012.

Pour plus d'informations contactez le secours Catholique :

05 53 05 79 29 - Secours Catholique Dordogne Périgord

BP 1001, 38 avenue Georges Pompidou, 24001 Périgueux cedex



Saint-Aulaye: 10 ans sous le label Station Verte

L'appellation Station Verte est née en 1964. Ce label reconnu au niveau national s'adresse aux communes désirant mettre en avant leurs atouts touristiques à travers les loisirs et les espaces naturels. La charte Station Verte est un engagement pour la commune qui doit s'inscrire dans une démarche de développement sur divers plans (accueil, hébergement, équipement, services, animations, environnement, ...). Le 23 mars prochain sera marqué par le dixième anniversaire de l'obtention du label par la commune de Saint-Aulaye.

Quoi de neuf en ville?

Prévention contre les risques d'incendie : le nouvel arrêté préfectoral du 26 janvier 2012.

A qui s'adresse l'arrêté?

L'arrêté s'applique sur les zones sensibles :

- les terrains situés dans les bois, forêts, plantations forestières, reboisements, coupes rases, landes.
- les terrains non forestiers (terrains agricoles, jardins, espaces verts, friches...)situés à moins de 200 mètres des bois, forêt, plantations forestières, reboisements, coupes rases, landes.



Quelles sont les périodes autorisées ?

L'usage du feu est totalement interdit dans ses zones sensibles du 15 février au 15 mai puis du 15 juin au 15 octobre. C'est-à-dire que toute incinération (écobuage, brûlage de déchets verts,...) est interdite. Il est également interdit de fumer et d'utiliser des matériels à flamme nue comme les réchauds, les barbecues...

Sur quelles périodes est-il possible de faire un feu ?

L'usage du feu est réglementé pendant les périodes moins sensibles du 16 mai au 14 juin, puis du 16 octobre au 14 février. Seuls les propriétaires peuvent procéder à des incinérations après les avoir déclarées en mairie (lorsque la surface à incinérer est supérieur à 100 m² ou le volume à brûler est supérieur à 3 m³) et en respectant certaines règles (pas de feu en présence de vent, délimitation des parcelles d'écobuage et des places à feu, surveillance permanente des feux, moyens de défense disponibles, extinction le soir, ...).

Quels sont les obligations des propriétaires vis-à-vis de la prévention des incendies?

Le débroussaillement est obligatoire pour diminuer l'intensité et limiter la propagation des incendies. Il consiste à dégager le sous-bois : couper la végétation basse (herbes sèches, broussailles, arbustes denses...) et élaguer les branches basses.

Les propriétaires des constructions (maisons, dépendances, ateliers,...) situées en zones sensible doivent débroussailler

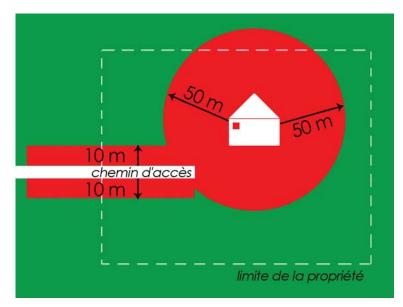
50 mètres autour de ces constructions et 10 mètres de part et d'autre des voies privées donnant accès aux constructions. En zone urbaine, chaque propriétaire doit débroussailler la totalité de sa parcelle.

En cas de non respect de la réglementation, des sanctions sont prévues : 750€ maximum pour l'écobuage, 450 € maximum pour le brûlage des déchets végétaux, 6 mois d'emprisonnement et une amande de 3750 € pour avoir causé un feu de forêt à moins de 200 mètres des habitations.

En adaptant son comportement pendant les périodes à risques, chacun peut contribuer à protéger la forêt.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter la mairie de Saint-Aulaye au 05 53 90 81 33 ou consulter le site internet de la Préfecture de la Dordogne : http://dordogne.pref.gouv.fr/

> rubrique « Les actions de l'Etat » > « agriculture et forêt » > « forêt et bois ».



Changement d'horaires à la déchèterie

La direction du SMCTOM Montpon Mussidan a décidé de modifier les horaires d'ouvertures de la déchèterie.

Les nouveaux horaires applicables à partir du 1er avril 2012 sont les suivants :



Périodes	Jours d'ouverture	Nouveaux horaires
Eté : du 1 ^{er} avril au 31 octobre	MARDI - JEUDI - SAMEDI	14h – 18h
Hiver : du 1 ^{er} novembre au 31 mars	MARDI - JEUDI - SAMEDI	13h – 17h

Pour tout renseignement s'adresser au SMCTOM: 05 53 91 60 26

La Vie Associative

Jean Chéront au service du Cyclo-club Eulalien

Gaston Moreau, membre du bureau du Cyclo-club Eulalien nous a fait parvenir cet article consacré à Jean Cheront.

« Jean Cheront a été le trésorier du Cyclo-Club Eulalien à partir de 1950, année de sa fondation par Léon Lacroix, président, bureau composé de plusieurs commerçants et bénévoles. Ce club a organisé de nombreuses courses de coureurs régionaux avec en tête de file Losmede.

Des centaines de spectateurs ont pu applaudir de très bons coureurs amateurs (qui sont devenus par la suite professionnels) dans des courses comme le Grand prix de St-Aulaye; Bordeaux - St-Aulaye; Course contre la montre de 50 km à St-Aulaye, etc ... Gagné par Luis Ocaña (vainqueur d'un tour de France), Valentin Huot (deux fois champion de France), Jacques Vivier, Alain Moineau (vainqueur d'étape du tour de France). Il y avait aussi de très bons coureurs tels Bertrand, Duteil, Brun, etc... Disons que Jean Cheront avait beaucoup de travail en comptabilité pour toutes ces courses, voulant que celle-ci soit juste au centime près. Cela était tout à son honneur. »

Jean Chéront a également été un infatigable et fidèle trésorier de Saint-Aulaye Sports pendant de très longues années. Un sourire franc et généreux accueillait chaque



L'âge d'or du cyclisme à St-Aulaye, avec l'édition 1961 du prix des fêtes. (photo Bernard Peccabin, http://la-dordogne-cycliste.allmyblog.com/)

dimanche joueurs, dirigeants et spectateurs. Membre du Centre Communal d'Action Sociale, il laissera le souvenir d'un homme droit, affable et gai.

Le Label or pour le H.B.E

L'association sportive du Handball Eulalien a obtenu samedi 31 mars, à la salle des sports de Saint-Aulaye le label or pour son école de handball en présence des conseillers municipaux M. Jean-Michel Eymard, Mme Suzanne Marty, M. Bernard Marty, du Conseiller Général M. Jean-Jacques Gendreau, et M. Patrick Aubin, Président du Comité Départemental et de la Fédération de Handball. Les deux éducatrices Sandrine Baudour et Clémentine Joseph qui encadrent les 27 enfants du mini-hand, ont été remerciées pour leur travail.

Cette récompense a pour but de valoriser les clubs à travers différents critères : le nombre de licenciés, la fidélité au club (renouvellement des licences), l'encadrement (le nombre d'entraineur), l'organisation des rencontres (une rencontre à St-Aulaye en 2011 et une en 2012 pour l'école de handball eulalienne), la participation à des rencontres à l'extérieur (une dizaine de



Le président du HBE, M. Patrick Baudour (troisième sur la droite) tient dans ses mains la précieuse récompense.

rencontres a été effectuée par le club)... La fédération a également offert un lot de ballons au club.



Comité des Fêtes cherche bonnes volontés

La Municipalité a repris momentanément l'organisation de la fête locale, organisée habituellement par le Comité des Fêtes car cette association s'est dissoute il y a quelques mois. Toute personne désirant reprendre les activités de l'association est priée de se faire connaître auprès de la mairie.

Compte tenu des circonstances, le programme de la Fête locale va donc être réduit. La Municipalité va assurer exceptionnellement cette édition 2012 mais espère qu'un nouveau comité prendra en charge la pérennité de cette manifestation traditionnelle.

Vu dans la Presse



Yannick Lagrenaudie Maire de Saint-Aulaye et Claude Rouzeau Maire de Puymangou.

Dans la région de la Double, au carrefour de la Dordogne, de la Gironde, de la Charente et de la Charente-Maritime, la résistance s'organise selon un seul mot d'ordre : il faut sauver l'AOC Cognac. Le fief du maquis pourrait être Saint-Aulaye, commune qui a « son » musée du Cognac et « son » hectare et demi planté en cépage colombar. Sept communes de Dordogne sont assises sur l'aire d'appellation d'origine contrôlée (AOC), qui a fêté son siècle d'existence en 2009 : Chenaud. Parcoul, Puymangou, La Roche-Cha-Saint-Michel-Léparon, Michel de Rivière et Saint-Aulaye.

Voici trente ans, une soixantaine de viticulteurs de la Double produisait

des vignes à cognac sur environ 80 hectares, se souvient Claude Rouzeau, agriculteur et viticulteur « à la retraite » - et maire de Puymangou. Selon les déclarations de récolte, enregistrées en 2010 par le Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC), il ne reste plus que 13 exploitations pour un total de 25,5 hectares, répartis pour 8 hectares en Bois Ordinaires, le reste en Bons

À Saint-Aulaye, le maire, Yannick Lagrenaudie, rêve secrètement de mettre en avant un « Cognac made in Périgord ». En 1998, la commune de Saint-Aulaye avait en effet acheté des droits de plantation pour une parcelle d'un hectare, agrandie, en

2000, de 58 ares qui risquaient d'être perdus par la commune de Chenaud. La valorisation de l'A.O.C. Cognac, avec pour vitrine le Musée du Cognac, est un objectif que les maires des communes concernées veulent atteindre.

Dans le cadre de la Communauté de Communes, J.J. Gendreau a proposé d'inscrire au budget une participation pour acheter des droits de plantation. Il faut ajouter que le développement de plantations en vin de Pays de Périgord est aussi encouragé.

Les exploitants détenteurs de droits de plantations sont invités à se faire connaitre à la mairie en vue d'un rachat.

SUD-OUEST – Mardi 22 décembre 2011

Des collégiens sportifs distingués

Trois jeunes de l'Association sportive du collège de Saint-Aulaye se sont distingués lors du cross académique UNSS organisé à l'hippodrome du Bouscat (Gironde), mercredi 14 décembre. Ils ont couru malgré le froid contre les meilleurs représentants de tous les collèges de l'académie. Julien Souveton, benjamin première année, a décroché la 14e place ; Anneta Feron, benjamine deuxième année, s'est classée 30e. Marine Tiemblo, de son côté, a arraché la deuxième place, qualificative pour les championnats de France qui auront lieu à Narbonne le 18 janvier 2012. 83 élèves du collège de Saint-Aulaye sont licenciés à l'association sportive, ce qui correspond à près de 40 % des élèves scolarisés dans l'établissement. À noter que les quatre équipes engagées en championnat UNSS Excellence ont gagné leur ticket pour disputer les finales départementales de handball à Périgueux au mois de janvier.



Nos collégiens se sont distingués.

Vu dans la Presse

SUD-OUEST - Mardi 27 décembre 2011

■ La résidence d'écrivain est terminée à Saint-Aulaye

De gauche à droite : S. Deshors l'auteur en résidence, J.J. Gendreau conseiller général, Y. Lagrenaudie maire de St-Aulaye, J. Menut maire de La Roche-Chalais.

Le travail en résidence de l'écrivain Sylvie Deshors s'est terminé jeudi 15 décembre à Saint-Aulaye par une petite cérémonie. La première partie de la soirée a eu lieu dans la salle de cinéma. Les maires de La Roche-Chalais, Parcoul et Saint-Aulaye ont remercié l'écrivain pour son implication et son investissement durant ses quatre mois de résidence d'écriture.

La qualité de l'organisation de l'événement par Sandrine Pantaleao, de la Bibliothèque Départementale de Prêt, Katia De Werra, bibliothécaire à Parcoul, Martine Plateau, bibliothécaire à La Roche-Chalais, et Françoise Gémard, bibliothécaire à Saint-Aulaye, a également été soulignée.

Par la suite, chaque intervenant ayant participé à la résidence (le centre de loisirs de La Roche-Chalais, les écoles et les maisons de retraite de Saint-Aulaye et La Roche-Chalais et les bibliothèques de Saint-Aulaye, Parcoul et La Roche-Chalais) ont présenté des extraits de leurs travaux d'écriture, d'illustration ou de peinture. Beaucoup d'écoliers ayant participé à la résidence étaient présents dans la salle et ont montré leur



De gauche à droite : S. Deshors l'auteur en résidence, J.J. Gendreau Conseiller Général, Y. Lagrenaudie Maire de Saint-Aulaye, J. Menut Maire de La Roche-Chalais.

production avec grand sérieux.

Sylvie Deshors a réussi à créer un engouement autour de son univers d'écrivain, mais elle a aussi permis, notamment grâce aux cartes blanches d'auteurs comme Maud Lenglet (illustratrice), Elsa Osorio (scénariste et écrivain), Thierry Illouz (avocat et romancier) et Franck Pavloff (romancier) d'explorer l'écriture à travers d'autres arts comme le cinéma ou l'illustration.

La soirée s'est poursuivie à la salle des loisirs où les travaux des participants à la résidence étaient exposés.

Rétrospective

Marché de Noël

L'édition 2011 du marché de Noël s'est déroulée dans la bonne humeur. Une trentaine d'exposants était rassemblée dans la Salle des Loisirs de Saint-Aulaye. Nous remercions les bénévoles de l'association Eulalie Festif et tous ceux qui ont participé à cette journée.



Edition 2011 du Marché de Noël.

Rétrospective

Cérémonie des vœux 2012





Concours des vitrines de Noël

Nous remercions tous les commerçants d'avoir illuminé Saint-Aulaye durant les fêtes de fin d'année.



Cérémonie de la galette à la maison de retraite



Repas des ainés

C'est plus de 240 personnes qui ont dansé avec l'orchestre des « Tchas Ka Boys », le dimanche 15 janvier. Le repas préparé par Franck Renard du Restaurant des Remparts a satisfait l'ensemble des convives. Le saumon en gelée et sa terrine de légumes sauce mousseline, entre autres, ont fait de ce repas un instant convivial. La municipalité a tenu à remercier Mme Geneviève Callerot qui a fortement contribué à la vie culturelle eulalienne à travers ses romans, en lui offrant un livret de photos de Saint-Aulaye.



La romancière Geneviève Callerot entourée du Conseil Municipal.

Rétrospective

Accueil des nouveaux électeurs et des nouveaux habitants



L'accueil fait aux nouveaux eulaliens.

La cérémonie s'est déroulée le samedi 31 mars à la mairie dans la salle des mariages.

Bienvenue aux nouveaux habitants:
ALMUNEAU Myriam et GROS Lionel,
AMBROSI Marc, GOSSELIN Chantal, M. et
Mme ANSART, CASSISA Jean-Michel et
Claudette, BEGUERIE Sophie, M. et Mme
AUTIER, BONTEMPS Alain et Josiane, BOY
Christian, GRARE Jacqueline, HORMIERE
Dominique et VARENNE Pascal, RODIA
Mylène et GRIMBLOT Guillaume, CAILLAUD
Johann et SANCHEZ Alexandra, CAILLAUD
Nicolas et ESCLASSE Annabelle, CHABOT
Claude, CHAILLE Laurent et LAROUMANIE
Sandrine, CHAMARD Christian, DEXIDOUR
Jean-Marc et Martine, CONESA Michel et
Josiane, CONESA Michel et Michèle,
LANXADE Alain et Eliane, LINARES David et
Nathalie, M. et Mme MANUAUD, RENARD

Geneviève, DELMAS Alexandre, DEMONTAGE Jean-Michel et MAURIN Christelle, GOURG Bernard et DESAVIS Agnès, M. et Mme OLIJRHOOK, KRIEG Catherine et Marie, GILAVERT Arnaud et Anne, GOBIN Florian, JOGUET-RECCORDON Marie-Noël, TERRANOVA Joseph et Annie, LATOURNERIE France, LACHAISE Robert, LEVRAUD Claudine, NEUMANN Bernadette, NIDERLEIDNER Claude et Jocelyne, PUYBAREAU Nicolas et OTT Jeanne, PHILY Armelle, POUSSARD Jean-Pierre, PUYPELAT Mathieu, QUOI-POITOU Catherine, RULLIER Alexandra et Cédric, M. et Mme SANZ, ROQUEPLO Ghislaine, ROSSARD Laurent, ROUSSARIE Elodie, SEGALINI Nicolas, THEVENARD Marjorie et CORDOBA J. Noël, THOMAZEAU Daniel, TIRATEAU Eric, WAGNON Anne-Sophie et MAYAN Ludovic, WLODARCZYK Jessica.

Bienvenue aux nouveaux électeurs :

BUTON Sarah, CHORFI Mariame, DELAGE Tiphanie, DELMAS Thomas, DEVAURE Sébastien, FERRAND Renaud, FERRIER Jordan, GOBIN Mickaël, LAZZARATO Rachel, LAMOTHE Mickaël, LAURIERE Quentin, PRIAT Inès, TRIJAUD Mélanie, VILLEPASTOUR Yoann.

Le Saviez-vous?



Jeu : où est-ce ?

A quel endroit se situe le pigeonnier représenté ci-contre ?

Résultat du précédent numéro : La photo qui avait été réalisée par le Point Accueil Jeunes, représentait les détails de la porte de l'église Sainte-Eulalie de Saint-Aulaye.

La bastide sous la neige

Une épaisse pellicule blanche est venue recouvrir le sol eulalien, révélant le paysage de la bastide sous un nouveau visage.



Etat civil (du ler novembre 2011 au 31 mars 2012)



Naissances

- Bryan BUFFENIE, le 17 mars de David et d'Angèle CARAMÉGEAS
- Tom MAYAN, le 23 mars de Florent et de Carole MAYAN

Dácès

- Raymonde BORDES, veuve SANCHEZ, le 23 janvier
- Roger CLUZEAU, le 6 février
- Jean HIDREAU, le 3 février
- Robert GOTEREAU, le 14 février
- Emile DURAND, le 28 février
- Paulette Raymonde PENAIN, le 9 mars
- Michel ROUMIEUX, le 29 mars